

Date de dépôt: 29 octobre 2004

Messagerie

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le rapport annuel de gestion et les comptes de la Fondation des parkings pour l'exercice 2003

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Préambule

Le Conseil d'Etat communique au Grand Conseil un rapport annuel établi conformément à l'article 20 de la loi sur la Fondation des parkings, du 17 mai 2001 (H 1 13). Ce rapport fait état de l'ensemble des activités déployées par la Fondation, établissement public autonome chargé de construire et d'exploiter des parkings dans le cadre de la politique des déplacements édictée par les autorités cantonales, ainsi que de procéder à diverses activités liées au stationnement.

Le Conseil de fondation a approuvé le rapport de gestion 2003 de la Fondation des parkings (ci-après la Fondation) le 10 mai 2004, ainsi que ses comptes et son bilan pour le même exercice. Ces derniers ont fait l'objet d'un examen, puis d'un rapport de l'Inspection cantonale des finances (ICF), établi le 8 septembre 2004, qui recommande l'approbation des comptes 2003 avec réserves (voir les points non encore résolus en page 2). En date du 27 octobre 2004, le Conseil d'Etat a donné son approbation au rapport de gestion de l'entreprise, aux comptes et au bilan du 31 décembre 2003, conformément à l'article 19 de la loi H 1 13.

L'année 2003 a été une année de transition. Après avoir constaté des manquements graves de la part de son directeur, le Conseil de fondation a pris la décision de mettre un terme à son contrat de travail. Afin d'assurer la transition, M. Philippe Matthey a été désigné directeur *ad interim* dès le 12 janvier 2003 et a commencé de mettre en œuvre les réorganisations

nécessaires. C'est dans ce contexte que M. Jean-Yves Goumaz a été nommé directeur de la Fondation des parkings le 1^{er} décembre 2003. Parallèlement, une nouvelle structure de décision composée de trois secteurs :

travaux et planification,

finances,

administration et exploitation,

a été mise en place. Un système d'évaluation de fonction clairement formalisé, ainsi qu'une nouvelle politique de rémunération, ont été introduits simultanément. Enfin, des travaux de réorganisation sur le plan informatique ont été menés.

En outre, le 19 décembre 2003, le Grand Conseil a adopté la loi 9070 modifiant la loi sur la gestion des parkings de l'Etat (H 1 13), qui s'intitule désormais la loi sur la Fondation des parkings et qui stipule notamment qu'il appartient désormais au Conseil d'Etat de désigner le président du Conseil de fondation (art. 13A).

S'agissant du rapport de l'ICF, la Fondation a en particulier pris position sur les points suivants non encore résolus :

TVA

Une étude a été lancée en vue d'examiner toutes les répercussions de la TVA sur la comptabilité et la gestion de la Fondation, afin d'arrêter les orientations nécessaires et les conséquences comptables non seulement à l'interne mais aussi vis-à-vis de l'administration fédérale. Après remise de l'étude à fin 2003, un rendez-vous avec l'administration fédérale des contributions a été organisé début 2004 afin d'une part de trouver un mode de résolution simplifié du problème des années antérieures et d'autre part pour définir le mode d'établissement des déclarations TVA dès 2004. Cela a conduit à la constitution d'une provision complémentaire à charge de l'exercice 2003 de 1 650 000 F. D'autres points doivent cependant encore être examinés. Il s'agit notamment de s'assurer que le traitement en matière de TVA de la construction du parking P48 n'entraînera pas de conséquence financière pour la Fondation. Par ailleurs, les conséquences des soutiens de l'Etat à l'activité de la Fondation, sans contre-prestation, doivent encore être examinées en coordination avec l'Etat. En ce qui concerne le dancing Bypass, pour lequel une provision avait été constituée en 2002, la situation en matière de TVA devra être clarifiée à la lumière du règlement du litige opposant le locataire à la Fondation, et de la qualification des fonds qu'elle y a investis.

Parking P48

La Fondation a investi 2 276 000 F dans le parking P48. Il s'agissait encore de régler les aspects de mise à disposition des terrains propriété de l'Etat, de participation au financement du parking entre la Fondation, l'Aéroport International de Genève (AIG), la Fondation Orgexpo et les TPG, et enfin, d'utilisation et d'exploitation du parking. Les conventions, qui doivent être signées par les parties, devraient être finalisées pour la fin 2004. La conformité de ces dernières avec les traitements comptables adoptés, notamment en matière de TVA, a été vérifiée par un expert fiscal.

Dancing Bypass

Dans le but d'exploiter l'espace dédié à une affectation commerciale au rez-de-chaussée du parc relais P+R de l'Etoile, un dancing dénommé Bypass, d'une surface de 600 m² + 200 m² de mezzanine, avait été inauguré le 8 octobre 2002. Le budget d'origine alloué par la Fondation était de 2 millions de francs, mais d'importants dépassements ont été constatés tant en matière des coûts à charge de la Fondation que du financement des installations à l'usage spécifique du locataire. En fin de compte, la Fondation a investi des fonds pour 6,7 millions de francs dans la réalisation de ce dancing. La Fondation a résilié le bail qui la liait à son locataire en raison du non-paiement intégral des loyers dus à fin 2002, loyers toutefois en partie contestés par le locataire. Pour couvrir des risques de pertes sur les fonds investis, la Fondation avait constitué en 2002, une provision de 2,7 millions de francs. La valorisation des investissements non couverts par la provision dépendra de l'issue du litige. Dans l'attente des conclusions de la procédure judiciaire, la Fondation ne souhaite pas changer la classification de cet investissement au bilan, sachant que toutes les provisions pour risque sur investissement ainsi que pour risque de TVA ont été constatées dans les comptes lors du bouclement 2002.

Parc Relais P+R Genève-Plage

Le coût global de ce parking ouvert le 2 février 2004, avoisinant les 60 millions de francs, n'est pas le fait d'un dépassement. Il s'agit au contraire de coûts qui ont été délibérément cachés au Conseil de fondation, au Conseil d'Etat et au Grand Conseil, et qui n'ont pu être déterminés qu'à partir de février 2003. Cet ouvrage figure dans les actifs de la Fondation à sa valeur de construction, comme pour l'ensemble des parkings de la Fondation. La valorisation de l'investissement dépendra de la rentabilité que la Fondation dégagera de l'exploitation du parking.

Valorisation et comptabilisation des subventions tacites

La Fondation a bénéficié d'investissements pris en charge par l'Etat lors de la construction de deux parkings. Ces investissements sont activés dans les comptes de l'Etat, qui enregistrent également les amortissements et intérêts financiers y relatifs. En revanche, les comptes de la Fondation ne reflètent ni ces actifs, ni ces charges. Concernant ces subventions d'investissement, il s'agit d'attendre les conclusions de l'étude en cours pour l'ensemble de l'Etat.

La Fondation bénéficie aussi de prestations gratuites (ou soumises à des conditions financières très favorables) octroyées par l'Etat ou d'autres collectivités publiques n'apparaissant pas dans ses comptes. Il s'agit notamment de droits de superficie gratuits, de mise à disposition gratuite de terrains ou de garanties de l'Etat sur des emprunts. Pour le Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement (DIAE), la comptabilisation des droits de superficie est conforme aux conditions financières fixées par l'Etat. Quant à la rémunération des cautions de l'Etat, elle sera effective dès l'exercice 2004.

2. Activités déployées par la Fondation

Les activités de la Fondation sont nombreuses et très diverses, à savoir :

- conseil à la construction et l'exploitation de parkings;
- élaboration de projets;
- construction de parkings;
- gestion de parkings;
- entretien d'appareils de péage;
- tri de la monnaie;
- gestion des macarons de stationnement.

Dans le cadre de la construction et de l'exploitation de parkings, il faut distinguer les parcs relais (P+R), les parkings habitants, les parkings publics et parkings de tiers gérés par la Fondation.

Certains ouvrages peuvent avoir plusieurs fonctions. Ils sont cependant traités dans le chapitre concernant leur but premier.

2.1. *Parcs relais (P+R) en exploitation*

L'exploitation de ces parkings est entièrement assumée par la Fondation qui, sauf exception (P+R Céligny - 15 places), a mis en vente un abonnement P+R comprenant un parking précis et l'accès à tous les transports publics de Genève du réseau UNIRESO (TPG, CFF, Mouettes genevoises). L'obtention de l'abonnement P+R est tributaire du lieu de domicile et du lieu de travail.

Le prix de cet abonnement est de 110 F par mois. Un abonnement annuel P+R à 1200 F sera introduit dans le courant de 2004.

P+R Bachet-de-Pesay 1 (TPG)	55 places	
P+R Bachet-de-Pesay 2	95 places	
P+R Balexert (2000 places)	100 places	P+R
P+R Bernex	80 places	
P+R Etoile	560 places	
P+R Frontenex	25 places	
P+R P26 – PALEXPO (1050 places)	100 places	P+R
P+R Grand-Saconnex / Colombelle (225 places) *	50 places	P+R
P+R Gustave-Ador	110 places	
P+R Les Mouilles	100 places	
P+R Moillesulaz	380 places	
P+R Pré-Bois	240 places	
P+R Sous-Moulin	470 places	
P+R Veyrier / de l'Uche (200 places)	<u>50</u> places	
	2415 places	

De nouveaux P+R sont à l'étude, mais la Fondation devra examiner le financement pour les réaliser.

Le taux d'occupation moyen des P+R a été de 67 % en 2003, en augmentation de 8,4 % par rapport à 2002. Une des causes probables de cette augmentation pourrait être l'intensification du contrôle du stationnement en Ville de Genève.

D'autres parkings portent également le nom de parcs relais P+R, mais sont des parkings de rabattement sur le train (La Plaine, Satigny) ou le bus (Saint-Julien), sans abonnement P+R.

* La gestion de ce parc relais sera reprise par la commune du Grand-Saconnex dès le 1^{er} janvier 2005.

2.2. Parcs relais (P+R) en construction

P+R Genève-Plage (900 places)

Les travaux débutés en novembre 2000 se sont poursuivis en 2003 et l'ouverture au public a eu lieu le 2 février 2004. Un nouveau système à cartes sans contact a été intégré au système de péage du parking.

P+R Sécheron provisoire (106 places)

En attendant l'ouverture du parking définitif prévue début 2008, un parc relais provisoire d'une capacité de 106 places a été ouvert le 15 décembre 2003 sur le site prévu pour le futur parking.

P+R Sécheron (800 places en deux étapes)

Les études du projet de parking définitif se poursuivent en coordination avec la Ville et l'Etat. Le projet se réalisera en deux étapes. A l'issue de la première étape, le parking partiellement enterré, disposera de 400 places sur cinq niveaux. Le parking pourra être ultérieurement surélevé afin d'accueillir 800 véhicules. Le coût est estimé à 18 000 000 F, mais le financement reste à définir.

2.3. Parcs relais à l'étude

Les études de développement des P+R se sont poursuivies en accord avec le plan d'actions des parcs relais 2003-2006 établi par l'Office des transports et de la circulation (OTC). Ce plan d'actions concerne aussi bien la création de nouveaux parkings que l'optimisation des parkings existants. La vocation de ces P+R est d'inciter les automobilistes à prendre les transports publics le plus en amont possible de l'agglomération urbaine.

Des emprunts devront être contractés pour financer ces futurs ouvrages, mais d'autres sources de revenus ont également été imaginées. Une convention a été signée entre l'Etat de Genève, la Ville de Genève et la Fondation des parkings le 15 juillet 2003 afin de contrôler, dès 2004, les places de stationnement payantes en Ville de Genève (voir point 3.1).

P+R Bachet-de-Pesay (500 places)

Le parc relais du Bachet-de-Pesay aura une position stratégique, à la jonction de l'autoroute, des lignes de tramway 12 et 13, et à la future gare RER. Les études de ce projet, qui s'intègre dans une étude globale d'aménagement de la zone du Bachet, ont repris en 2003 en coordination avec le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL).

P+R Palettes (250 places)

Bien que l'autorisation de construire soit en force depuis 2002, la construction de ce parc relais a été mise en suspens dans l'attente d'un plan de financement viable pour la Fondation.

P+R liés au tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC)

La Fondation a participé au groupe de travail des parkings liés au TCMC. Un certain nombre de parcs relais doivent être aménagés dès le début des travaux en 2005 pour pouvoir disposer à terme de 1000 places P+R le long ou à proximité de la future ligne de tram. De nouveaux parkings de surface devront être créés, mais des places pourront également être réalisées dans des structures existantes.

2.4. Parkings divers à l'étude

Parking OMC – Centre William Rappard (500 places)

La Fondation pilote les études du parking de l'OMC (1 800 000 F) par délégation du DAEL, qui gère l'ensemble du mandat jusqu'à l'autorisation définitive de construire et l'obtention du crédit de construction.

Coordination des travaux de rénovation du P12

La Fondation a reçu un mandat du DAEL pour coordonner les travaux d'amélioration des systèmes de sécurité du parking P12, situé sous les anciennes halles de Palexpo.

Parking dans la zone de l'institut Battelle

La Fondation des parkings a participé aux études d'avant-projet d'un parking de 500 places environ situé à Carouge, à la frontière de Veyrier, sur les terrains de l'Institut Battelle. Ce parking s'intègre dans un plan localisé de quartier qui verrait la création et la rénovation de bâtiments universitaires d'HES et de l'Université.

2.5. Parkings habitants (1472 places)

La Fondation, après les avoir réalisés, exploite les parkings « habitants » suivants :

- parking des Grandes-Communes (Onex) 300 places
- parking du Prieuré (Pâquis) 560 places
- parking des Tilleuls (Saint-Jean) 412 places
- parking du Vieux-Moulin (Onex) 200 places

2.6. Macarons de stationnement

Le Grand Conseil a adopté une loi qui offre aux habitants d'un quartier, soumis à un stationnement limité (zone bleue) mais gratuit, la possibilité de déroger à cette limitation par l'obtention d'un macaron payant.

Cette loi précise que le bénéfice résultant de la mise en place des macarons revient intégralement à la Fondation pour la construction et l'exploitation de parkings « habitants » et parcs relais. De plus, la gestion des macarons a été confiée à la Fondation en automne 1998. La Ville de Genève a été divisée en deux zones, hypercentre et centre-ville, ce qui représente 14 secteurs.

En 2003, le système des macarons était en vigueur dans 11 secteurs situés en Ville de Genève. Aucun nouveau secteur macaron n'a été ouvert et le nombre total de macarons délivrés – 20 805 – est resté stable par rapport à 2002 (+ 220 macarons).

Date d'introduction	Zone	Nombre de macarons		
		Habitants	Commerçants	Total
01.11.1998	Eaux-Vives (D)	2 314	284	2 598
01.01.1999	Pâquis/ St-Gervais (L-A)	1 703	208	1 911
01.07.1999	Tranchées/ Cité (E-B)	1 731	401	2 132
01.11.1999	Grand-Pré/ St-Gervais (K-A)	2 178	125	2 303
01.03.2000	Jonction/ Bastions (I-C)	2 280	155	2 435
01.06.2000	Florissant (F)	1 568	142	1 710
01.07.2000	Cluse/ Bastions (H-C)	2 439	139	2 578
01.12.2000	Champel (G)	2 020	196	2 216
01.07.2001	St-Jean/ St-Gervais (J-A)	2 011	110	2 121
01.01.2002	Sécheron (N)	163	14	177
01.04.2002	Nations (M)	613	11	624
TOTAL		19 020	1 785	20 805

De manière à permettre une appréhension plus globale des aspects liés à la gestion des macarons, un tableau récapitulatif est présenté en annexe (Annexe 2).

Dans l'hypercentre, il n'y a que du stationnement payant sur la voie publique, au prix de 1 F la demi-heure. En conséquence, les habitants et les commerçants des secteurs concernés (A, B et C) peuvent obtenir un macaron leur permettant de stationner dans les secteurs adjacents attribués.

Au centre-ville, dans les rues en majorité commerçantes, le stationnement payant est de 1,50 F l'heure. Dans toutes les autres rues, le stationnement est limité à une heure et demie, au moyen du disque bleu.

Afin de déroger à cette limite du temps de stationnement, les habitants et les commerçants peuvent obtenir un macaron propre à leur secteur au prix fixé par le Conseil d'Etat de 180 F par année pour les habitants et 360 F pour les commerçants, sauf pour le secteur N (Sécheron) où le macaron est à 120 F pour les habitants et à 240 F pour les commerçants.

Deux macarons spéciaux ont été édités pour la Vieille-Ville, l'un permettant aux résidents et commerçants de circuler dans les rues piétonnes, de s'arrêter pour laisser monter ou descendre des passagers, de charger ou décharger des marchandises et de stationner la nuit entre 19 heures et 8 heures sur les places prévues (macaron rose BB) et l'autre de circuler et de se parquer dans les rues résidentielles uniquement pour les cases prévues entre 20 heures et 7 heures (macaron rose B) au prix de 50 F chacun par année. Il a déjà été délivré 805 macarons.

La mise en place de la limitation du stationnement sur la voie publique et l'introduction du système des macarons permettant aux habitants et aux commerçants de stationner dans leur quartier sans limitation de temps a provoqué une augmentation de la fréquentation des parkings au centre-ville.

En 2004, toute la ville de Genève sera en zone macarons avec la mise en place de trois nouveaux secteurs : Acacias, Charmilles et Petit-Saconnex.

2.7. *Parkings publics (5130 places)*

La Fondation exploite des parkings pour elle-même, pour l'Etat de Genève ou pour des sociétés privées.

a) Parkings de la Fondation gérés par elle-même

– Parking des Alpes (350 places)

Le parking des Alpes a été racheté par la Fondation des Parkings le 1^{er} octobre 2002. L'ensemble des activités liées à cet ouvrage, à savoir la gestion des parkings, la station d'essence, l'arcade rue Sismondi et le garage mécanique a été confié à la société Sepeca SA jusqu'à la fin de l'année 2003. La Fondation a décidé de gérer elle-

même ce parking dès le 1^{er} janvier 2004, mais elle a recherché des repreneurs pour les autres activités. L'atelier mécanique a été confié au Garage Autoturbo, alors que la station d'essence et de lavage a été confiée à Tamoil Distribution SA.

– *Parking Gare des Eaux-Vives (80 places)*

Ce parking public est destiné à la desserte du quartier, ainsi qu'aux habitants.

– *Parking P26 – Palexpo (1050 places)*

Les résultats de ce parking sont liés aux manifestations de Geneva-Palexpo et de l'Arena, ainsi qu'à une société de location de voitures (350 places). Les négociations avec Geneva-Palexpo, dans le but de vendre ce parking, n'ont pas abouti.

– *Parking P47*

Ce nouveau parking situé dans la zone de Geneva-Palexpo est destiné aux cars et camions à l'occasion des grands événements, tels que Telecom ou le Salon international de l'automobile. L'étude et la construction de ce parking ont été financées par l'Etat. Le parking a pu être ouvert pour Telecom 2003.

– *Parking P48 (1850 places)*

Ce parking est affecté pour les manifestations importantes de Geneva-Palexpo. Pour le reste, il est à disposition de l'Aéroport international de Genève pour le stationnement d'avions. En 2003, la gestion de ce parking a été placée sous la responsabilité de Geneva Palexpo pour les usages de type événementiels et sous la responsabilité de l'AIG le reste du temps. Le financement de ce parking par les différentes parties concernées (AIG, Palexpo, Fondation des parkings, TPG) fait l'objet d'un projet de convention de participation en cours d'élaboration.

– *Parking P49 – Geneva-Palexpo (250 places camions ou 1300 places voitures)*

Ce parking, entièrement financé par la Fondation, est prioritairement destiné aux poids lourds desservant Geneva-Palexpo et aux véhicules privés lors des manifestations importantes à Geneva-Palexpo et à l'Arena. Avec la fin des travaux de construction de la halle 6, le nombre d'abonnements a chuté et un déficit d'exploitation d'environ 500 000 F a été enregistré.

– *Parking Saint-Antoine (500 places)*

Ce parking, situé au cœur de la ville de Genève, est destiné à la desserte des activités au centre ville, en particulier par le biais de ses tarifs, à l'exception de 100 places destinées aux habitants du quartier.

b) Parkings de l'Etat gérés par la Fondation (2865 places)

– David-Dufour	492 places
– Ecole d'ingénieurs	185 places
– Henri-Dunant	62 places
– Hôtel des finances	340 places
– Lombard – Hôpital	780 places
– Uni-Dufour	190 places
– Uni-Mail	180 places
– Encyclopédie	26 places
– Quai Ernest-Ansermet	610 places

La gestion de ces parkings a été confiée dès 1993 à la Fondation. Tous ces parkings sont équipés de systèmes modernes de surveillance et de paiement, sauf le parking Henri-Dunant lié au collège du même nom. Ces parkings sont gérés à distance par le centre de contrôle situé à Saint-Antoine et reliés au moyen de fibres optiques. Partiellement réservés aux employés de l'Etat, ces parkings sont aussi accessibles au public, soit par le biais d'abonnements, soit à un prix horaire.

Il y a lieu de préciser que les comptes des parkings publics de l'Etat n'entrent pas dans ceux de la Fondation, celle-ci agissant en tant que régie.

– *Parking des Coudriers (125 places) (sans abonnement)*

Dans le cadre de la réhabilitation des terrains anciennement mis à disposition des institutions internationales au chemin des Coudriers, la Fondation a effectué des travaux permettant l'utilisation à usage public de ce parking.

c) Parkings appartenant à des tiers et gérés par la Fondation

– *Parking Place de Cornavin (900 places)*

La Fondation participe au capital-actions de la société « Parking Place de Cornavin SA » à raison de 4 511 000 F (45,11 %).

Elle assume la gestion du parking et de la galerie marchande, ainsi que celle de la société. Ce parking est destiné au stationnement de courte durée avec un tarif progressif et de longue durée avec un tarif dégressif pour les usagers des CFF et de la SNCF.

Le parking de Cornavin est une ressource financière importante pour la Fondation. Les résultats sont principalement dus au bon fonctionnement des commerces de la galerie marchande.

La Fondation a apporté son savoir-faire dans le cadre des implications du chantier de l'extension de ligne de tram section Sécheron en relation avec le parking et la galerie marchande. Ainsi, trois nouveaux accès piétons ont été ouverts au public. Par ailleurs, 400 m² de nouvelles surfaces commerciales ont été construites.

– *Parking de Plainpalais (800 places)*

La Fondation a augmenté sa participation, qui est passée de 49 % contre 45 % précédemment, au capital actions de la société « Parking de la Plaine de Plainpalais SA » pour se monter à 2 347 500 F. La Fondation assume la gestion et s'est employée à coordonner la construction de nouvelles trémies côté Rond-Point de Plainpalais en relation avec le chantier d'extension de la ligne de tram 15, section Acacias. La rampe de sortie a pu être mise en service en juillet 2003 et la rampe d'entrée en novembre 2003.

– *Parking de la Tribune de Genève (200 places)*

La Fondation est mandatée pour la gestion des abonnements publics de ce parking sis à la rue du Stand.

– *Parking de l'Institut Battelle (130 places)*

La Fondation gère et exploite le parking de l'Institut Battelle à Carouge.

– *Parking Place des Nations (1060 places)*

Depuis juillet 2001, la Fondation exploite ce parking pour le compte de la FIPOI (Fondation immobilière pour les organisations internationales), qui a résilié le contrat de gestion pour le 31 décembre 2004.

3. Autres activités

3.1. Service du stationnement

Une convention passée le 15 juillet 2003 entre la Fondation, la République et canton de Genève et la Ville de Genève, suivie d'une deuxième entre la Fondation et l'Etat, a donné les bases nécessaires à la reprise du

contrôle du stationnement dès 2004 pour les places soumises à paiement en Ville de Genève (horodateur), avec pour corollaire le gain perçu sur les recettes supplémentaires de stationnement liées à cette nouvelle activité, un meilleur contrôle du stationnement favorisant la rotation des véhicules. La Fondation ne bénéficie cependant pas du produit des contraventions, celui-ci étant partagé entre la Ville de Genève et le canton. De nombreux recrutements ont eu lieu à fin 2003 pour ce nouveau service du stationnement, qui sera localisé dans des locaux indépendants au 6, route des Jeunes.

3.2. Centre de contrôle

Le centre de contrôle, réalisé dans le parking Saint-Antoine, est équipé de tous les moyens (audio vidéo) électroniques de surveillance des parkings publics gérés par la Fondation, pour elle-même ou pour des tiers, dans l'agglomération urbaine, la zone aéroportuaire ainsi que quelques parkings en périphérie (Sous-Moulin et Moillesulaz).

Toutes les alarmes techniques des autres parkings de la Fondation sont regroupées dans ce centre. Les moyens électroniques des différents parkings sont reliés au centre de contrôle de Saint-Antoine par un réseau en fibre optique de plus de 35 km (1200 km de fibres).

Sur ce réseau, sont transportées :

- les données de gestion du système secondaire installé dans chaque parking;
- les images des caméras de surveillance des barrières et des caisses, ainsi que celles des centres de contrôle de chaque parking;
- la voix des personnes qui souhaitent se mettre en contact avec le contrôleur (interphone);
- les commandes des divers organes, barrières, etc.;
- la radio de liaison entre le centre de contrôle et les parkings;
- les alarmes techniques;
- les informations liées au système Info parkings.

En 2003, deux nouveaux parkings ont été reliés au centre de contrôle de Saint-Antoine : le parking des Alpes et le futur parking P+R de Genève-Plage.

3.3. Tri monnaie

Au vu des recettes perçues au moyen des caisses automatiques des parkings, un service « tri monnaie » a été affecté à la mission de récupérer

l'argent contenu dans les caisses automatiques, le trier, le conditionner et le mettre en compte auprès d'une banque.

Les infrastructures mises en place permettent à la Fondation d'effectuer, contre rémunération, ces opérations pour des parkings ne lui appartenant pas ou n'étant pas gérés par elle.

Le principe de ramassage et de gestion est identique pour les appareils de perception situés sur la voie publique (parcomètres et horodateurs).

3.4. Info Parkings et site infomobilité

Afin d'assurer une utilisation optimale des parkings, la Fondation a pris l'initiative de mettre au point une signalisation à messages variables de tous les parkings publics situés sur la Ville de Genève, qu'ils appartiennent à des sociétés privées ou publiques. La Fondation prend en charge les frais d'entretien.

Cette installation, qui signale le niveau d'occupation de 19 parkings totalisant 9600 places, comprend 21 mâts répartis en ville de Genève, comptant 68 caissons à messages variables.

Le site Internet www.etat.ge.ch/infomobilite, mis au point avec l'Office des transports et de la circulation, reprend les données Info Parkings en temps réel.

3.5. Toiture photovoltaïque

La vente d'énergie électrique (138 729 KWh) issue des 1305 cellules photovoltaïques posées sur le toit du parking de l'Etoile a été supérieure à ce qui était prévu et a rapporté à la Fondation 134 356 F TTC. Cette installation posée sur le toit du parking de l'Etoile a été récompensée en 2002 par le prix solaire suisse et représente le plus important système photovoltaïque installé en Suisse romande.

3.6. Extension des bureaux

Afin d'accueillir le nouveau personnel des services administratifs, les bureaux de l'Etoile ont été agrandis de 170 m² qui se sont ajoutés à la surface initiale de 540 m².

3.7. *Projets informatiques*

Début 2003, des mesures ont été mises en place pour revoir les systèmes informatiques de la Fondation. Un nouveau logiciel de comptabilité SIMULTAN deviendra opérationnel pour l'exercice 2004.

4. **Situation financière**

4.1. *Comptes 2003*

Le compte de profits et pertes est présenté par nature et se solde pour 2003 par un excédent des charges de 1 260 245,06 F (excédent des charges en 2002 : 1 346 419,49 F) après affectation à la réserve macarons de la somme de -62 979,49 F.

a) *Propres produits de la Fondation*

Les propres produits de la Fondation, 3 043 652,92 F (2002 : 3 036 196,51 F), sont globalement stables. La hausse des honoraires et produits divers est liée aux honoraires perçus pour le suivi du chantier du tram au parking de Cornavin et aux intérêts versés par Orgexpo pour le P48.

b) *Produits de l'exploitation des parkings*

Le produit de l'exploitation des parkings, 17 290 233,32 F (2002 : 15 176 190,50 F), a fortement augmenté en raison notamment de la hausse des abonnements dans les parkings publics et P+R et de la gestion du parking des Alpes sur une année complète. Toutefois, une baisse du parcage horaire est à relever dans les parkings publics. Elle est liée aux recettes exceptionnelles du parking P26 durant l'exercice 2002 qui a été davantage fréquenté pendant la période des travaux du P51 de l'Aéroport international de Genève.

c) *Propres charges de la Fondation*

Les propres charges de la Fondation, 6 821 835,70 F (2002 : 3 163 376,64 F), ont très fortement augmenté suite à divers engagements non budgétés pour 2003, notamment :

- l'évaluation des fonctions du personnel;
- l'engagement de la nouvelle direction;
- l'étude sur la TVA;
- l'expertise sur le Bypass;
- l'audit sur l'état des lieux du système d'information;
- les honoraires pour les procédures.

De plus, la Fondation a dû faire face à des charges exceptionnelles sur les exercices antérieurs, à savoir :

- la reprise de la TVA sur les exercices 1999-2002 (1 650 000 F);
- la provision pour les vacances dues au personnel, anormalement élevées (303 588 F) : des mesures ont été prises pour que le personnel prenne ses vacances et que le solde de vacances soit apuré régulièrement;
- les heures en sus effectuées par le personnel d'exploitation entre 1996 et 2002 (384 664 F).

d) Charges d'exploitation des parkings

Les charges d'exploitation des parkings, 14 835 275,09 F (2002 : 16 119 084,66 F) ont diminué en raison notamment de la provision effectuée en 2002 pour le Bypass. Les charges courantes sont néanmoins en hausse du fait de l'exploitation du parking des Alpes sur une année complète et d'une harmonisation de la méthode d'amortissement qui a été ramenée à une durée de dix ans au lieu de vingt ans pour le second œuvre et les installations techniques des parkings P+R Etoile et Sous-Moulin.

e) Résultat

Le total des produits, qui se monte à 20 333 886,24 F (2002 : 18 212 387,01 F) et le total des charges à 21 657 110,79 F (2002 : 19 282 461,30 F) dégagent un résultat d'exploitation déficitaire de 1 323 224,55 F (2002 : 1 070 074,29 F).

L'exercice 2003 se termine, après dotation à la réserve macarons, par un excédent de charges de 1 260 245,06 (2002 : 1 346 419,49 F), auquel s'ajoutent les amortissements comptables de la Fondation. Déduction faite des frais de rachat d'actions et de l'affectation à la réserve macarons, le cash-flow d'exploitation est de 3 438 243,05 F (2002 : 6 259 151,61 F).

f) Financement

Pour faire face aux investissements du parc relais P+R Sous-Moulin, une tranche de 10 000 000 F de la ligne de crédit initiale a été débloquée.

4.2. Bilan 2003

Le bilan de la Fondation au 31 décembre 2003 fait ressortir les éléments suivants :

A l'actif

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
Liquidités et réalisable	14 007 286,41	14 916 994,46
Immobilisations corporelles y compris ouvrages en construction	148 352 353,90	139 605 224,99
Immobilisations financières	14 581 835,94	14 265 561,40
	<u>176 941 476,25</u>	<u>168 787 780,85</u>

Au passif

Dettes à court terme	12 296 501,72	8 046 561,02
Dettes à long terme (emprunt)	113 000 000,00	107 773 020,75
Dettes à long terme non rémunérées	4 000 000,00	4 000 000,00
Provision pour le Bypass	2 700 000,00	2 700 000,00
Fonds statutaires et réserve générale	43 308 251,86	44 654 671,35
Réserve macarons	2 896 967,73	2 959 947,22
Excédent des charges / Produits	-1 260 245,06	-1 346 419,49
	<u>176 941 476,25</u>	<u>168 787 780,85</u>

5. Conclusion

Pour la Fondation, 2003 a été une année de transition marquée par la volonté de mettre en place de nouvelles structures de gestion.

Il résulte de la rigueur et de la transparence accrues que la Fondation a introduite, la mise en évidence d'un certain nombre de dysfonctionnements. La Fondation a pris les mesures nécessaires pour y remédier, avec l'appui du Grand Conseil.

A l'appui de ce qui précède, le Conseil d'Etat vous recommande, Mesdames et Messieurs les députés, de bien vouloir prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Robert Cramer

Annexes :

- 1. Comptes 2003 de la Fondation des parkings*
- 2. Tableau macarons de stationnement au 31 décembre 2003*



COMPTES 2003

DE LA FONDATION DES PARKINGS

Présentés au Conseil de Fondation
le 10 mai 2004

Ce document comprend deux parties :

les comptes d'exploitation
le bilan de la Fondation

ANNEXES

les comptes d'exploitation des parkings
de la Fondation
les comptes des activités annexes de la Fondation

INTRODUCTION

Les comptes 2003 ont été marqués par les évènements suivants :

Exploitation du parking des Alpes durant une année complète

Résolution des problèmes TVA pour les exercices 1999 à 2002

Provision des vacances dues au personnel à fin 2003

Provision des heures effectuées en plus par le personnel d'exploitation de Saint-Antoine de 1996 à 2002

Nouvelle clé de répartition des frais de surveillance fonction du chiffre d'affaires et du nombre d'entrées par parking

Ces évènements ont eu une incidence aussi bien sur les produits que sur les charges.

COMPTES D'EXPLOITATION 2003

DE LA FONDATION DES PARKINGS

A.	Produits de la Fondation	Page 4
B.	Charges de la Fondation	Page 6
C.	Charges d'exploitation des parkings	Page 8
D.	Résultat global	Page 10
E.	Financement	Page 12

A. PRODUITS 2003

Commentaires par rapport aux comptes 2002

Propres produits de la Fondation

Produits participations

Cornavin S.A. a servi un dividende de 25 %. Aussi bien Cornavin S.A. que Plainpalais S.A. ont continué à verser les intérêts sur les créances chirographaires.

Redevances gestion parkings

La différence provient d'une erreur de classification en 2002 concernant le Parking de Plainpalais. En effet, une partie des frais de surveillance avait été enregistrée dans les frais de gestion.

Redevances gestion parkings Etat

La hausse est liée à l'augmentation des recettes dans ces parkings.

Produits divers

La hausse provient des honoraires reçus de Cornavin SA pour le suivi du chantier du tram ainsi que des intérêts reçus d'Orgexpo dans le cadre de l'exploitation du P48.

Produits de l'exploitation des parkings

Abonnements parkings

- *Publics*

Forte augmentation liée à l'exploitation du parking des Alpes sur une année complète (gestion dès 1.10.2002)

- *Habitants*

Augmentation des locataires en particulier aux Parkings du Prieuré et des Tilleuls

- *P+R*

Forte augmentation des abonnés P+R, en particulier à Sous-Moulin (CHF 160'000.-), Etoile (CHF 100'000.-), Mouilles (CHF 80'000.-) et Bachet-de-Pesay (CHF 47'000.-)

- *Macarons*

Stabilité, pas de nouveau secteur en 2003

Parcage horaire

Baisse du parcage horaire dans les parkings publics liée aux recettes exceptionnelles au parking P26 durant l'exercice 2002.

Autres produits de l'exploitation des parkings

- *Redevances tiers / Publicité*

Hausse liée à la mise à disposition d'Orgexpo du P48 ayant entraîné le paiement d'une redevance de CHF 189'000.-

- *Redevances "Voie Publique"*

Ce montant inclut le remboursement de factures qui se trouvent dans les charges pour un montant de CHF 193'753.-

- *Loyer Bypass / Expresso*

Loyers sur une année complète

- *Divers*

Hausse provenant de l'exploitation sur une année complète au parking des Alpes de la station service

Redevance Tri Monnaie

Hausse liée à l'augmentation des recettes de la voie publique

Produits

FONDATION DES PARKINGS

COMpte DE PROFITS ET PERTES PAR NATURE POUR 2003

PRODUITS	COMPTES	COMPTES	BUDGET	ECART	Ecart
	2002	2003	2003	03/02	03/02
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	%
Propres produits de la Fondation					
Produits des participations (Cornavin + Plainpalais)	2'108'458.60	2'111'225.64	2'000'000.00	2 767.04	0%
Produits financiers	69'664.81	60'304.13	50'000.00	-9'360.68	-13%
Redevance pour gestion de parkings	386'000.00	336'000.00	538'000.00	-50'000.00	-13%
Redevance gestion parkings d'Etat	322'273.00	353'267.55	274'000.00	30'994.55	10%
Redevance gestion P. Tiers (Tribune, Nations)	67'821.65	33'059.40	78'000.00	-34'762.25	-51%
Honoraires et produits divers	81'978.45	149'796.20	10'000.00	67'817.75	83%
Total des propres produits de la fondation	3'036'196.51	3'043'652.92	2'950'000.00	7'456.41	0%
Produits de l'exploitation des parkings					
Abonnements parkings					
Publics	1'246'260.00	2'057'384.70	1'900'000.00	809'124.70	65%
Habitants	2'316'649.95	2'531'550.40	2'035'000.00	214'900.45	9%
P+R	1'774'851.35	2'196'860.70	2'178'000.00	422'009.35	24%
Macarons	3'629'278.75	3'929'342.00	3'985'000.00	63.25	0%
	9'269'040.05	10'715'137.80	10'098'000.00	1'446'097.75	16%
Parcage horaire					
Publics	3'850'415.66	3'294'610.04	3'260'000.00	-555'805.62	-14%
Habitants	11'296.30	13'215.45	20'000.00	1'919.15	17%
P+R	241'661.55	336'554.25	153'000.00	94'892.70	39%
	4'103'373.51	3'644'379.74	3'433'000.00	-458'993.77	-11%
Autres produits de l'exploitation des parkings					
Locations dépôts / surfaces	445'929.95	423'116.95	1'173'000.00	-22'813.00	-5%
Redevances tiers / Publicité	50'402.75	301'048.55	127'000.00	250'645.80	497%
Redevances "Voie publique"	256'867.02	553'032.63	240'000.00	298'165.61	115%
Vente Energie "Solaire"	116'872.20	124'856.10	0.00	7'983.90	7%
Loyer Dancing Bybass/Bar Expresso	114'750.20	251'842.20	0.00	137'092.00	119%
Divers	262'479.37	696'627.40	105'000.00	434'148.03	165%
	1'247'301.49	2'350'523.83	1'645'000.00	1'103'222.34	88%
Redevance tri-monnaie	556'475.45	580'191.95	671'000.00	23'716.50	4%
Redevance contrôle du stationnement	0.00	0.00	0.00	0.00	
Total produits exploitation des parkings	15'176'190.50	17'290'233.32	15'847'000.00	2'114'042.82	14%
TOTAL DES PRODUITS	18'212'387.01	20'333'886.24	18'797'000.00	2'121'499.23	12%

B. CHARGES DE LA FONDATION

Commentaires par rapport aux comptes 2002

Propres charges de la Fondation

Conseil de Fondation

Augmentation des jetons de présence en 2003

Personnel

Hausse provenant de l'engagement au cours du 2^{ème} semestre 2002 de personnel administratif (2 à la comptabilité, 1 en Régie et 2 au secrétariat) se répercutant sur l'année complète en 2003. Il a fallu par ailleurs, faire appel à du personnel temporaire, notamment une personne durant toute l'année 2003 au service comptable.

Honoraires de consultants externes ayant procédé à l'évaluation des fonctions du personnel et à l'engagement de la nouvelle Direction.

Télégestion à la charge de la Fondation

La clé de répartition des frais de télégestion a été modifiée pour l'exercice 2003. Désormais, son mode de calcul est fonction à la fois du chiffre d'affaires et du nombre d'entrées par parking. Ce mode de calcul s'applique de manière homogène à tous les parkings.

La clé de répartition sera affinée pour l'exercice 2004 afin de réduire les distorsions qui peuvent apparaître entre le calcul théorique et la réalité des coûts. Distorsions qui peuvent donner lieu à un écart restant à la charge de la Fondation, pour les parkings bénéficiant d'une facturation forfaitaire.

Administration générale

Honoraires exceptionnels, en raison

- de l'expertise informatique réalisée par la société Lysoft (logiciels spécifiques, comptabilité) ;
- de l'expertise du Bypass ;
- de l'étude sur TVA ;
- de l'audit sur l'état des lieux du système d'information ;
- de prestations d'un ingénieur en mandat extérieur.

Info-Parkings

Amélioration du système d'exploitation informatique des panneaux d'information.

Amortissement immobilisations propres

Bike Tree : Prise en charge intégrale de la valeur résiduelle de ce matériel qui doit être démonté courant 2004.

Charges sur exercices antérieurs

- | | |
|---|-------------|
| - Résolution des problèmes de TVA – exercices 1999/2002 | 1'650'000.- |
| - Provision pour vacances dues au personnel au 31.12.2003 | 303'588.- |
| - Provision pour heures effectuées en plus par le personnel d'exploitation de Saint-Antoine – exercices 1996/2002 | 384'664.- |

FONDATION DES PARKINGS

COMPTE DE PROFITS ET PERTES PAR NATURE POUR 2003

CHARGES	COMPTES	COMPTES	BUDGET	ECART	Ecart
	2002	2003	2003	03/02	03/02
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	%
Propres charges de la fondation					
Conseil de fondation					
Jetons de présence	73'299.90	97'900.00	61'000.00	24'600.10	34%
Charges sociales	3'917.45	6'739.50	12'200.00	2'822.05	72%
Frais divers	10'679.80	2'945.00	10'000.00	-7'734.80	-72%
	87'897.15	107'584.50	83'200.00	19'687.35	22%
Personnel					
Traitement des employés	1'201'566.35	1'416'166.15	1'465'000.00	214'599.80	18%
Personnel temporaire	54'011.00	69'071.10	0.00	15'060.10	28%
Charges sociales	290'089.90	341'762.70	236'000.00	51'672.80	18%
Honoraires (Bearing Point/Mercury Urval)	0.00	234'155.00	0.00	234'155.00	
Frais divers	36'445.85	73'027.16	65'000.00	36'581.31	100%
	1'582'113.10	2'134'182.11	1'766'000.00	552'069.01	35%
Délégestion à la charge de la Fondation	0.00	269'481.24	0.00	269'481.24	
Locaux					
Loyer	0.00	0.00	0.00	0.00	
Chauffage/Ventilation	12'515.25	30'816.30	30'000.00	18'301.05	146%
Eclairage	13'974.75	21'458.25	0.00	7'483.50	54%
Entretien, containers, surveillance	30'302.00	21'903.20	15'000.00	-8'398.80	-28%
Aménagement bureau	23'176.05	11'592.15	10'000.00	-11'583.90	-50%
	79'968.05	85'769.90	55'000.00	5'801.85	7%
Administration générale					
TVA	427'885.91	484'645.98	80'000.00	56'760.07	13%
Provision pour débiteurs douteux	40'000.00	43'547.60	0.00	3'547.60	9%
Mobilier, machines, informatique	58'639.45	53'471.10	65'000.00	-3'168.35	-6%
Fournitures de bureau	37'156.70	61'622.30	35'000.00	24'465.60	66%
Entretien, installations, machines de bureau	53'027.50	42'761.00	50'000.00	-10'266.50	-19%
Poste, téléphone	85'504.14	109'459.15	110'000.00	23'955.01	28%
Assurances générales	3'582.25	2'691.60	4'000.00	-890.65	-25%
Documentation	977.61	740.00	1'000.00	-237.61	-24%
Publicité FP	2'385.05	13'570.00	5'000.00	11'184.95	469%
Frais divers	21'362.15	17'653.00	25'000.00	-3'709.15	-17%
Frais bancaires	8'533.12	2'621.88	5'000.00	-5'911.24	-69%
Honoraires (Carron, Lysoft, De Dompierre, etc)	376'331.40	668'529.20	350'000.00	292'197.80	78%
	1'113'385.28	1'501'312.81	730'000.00	387'927.53	35%
Etudes					
Générales	14'831.00	7'148.90	40'000.00	-7'682.10	-52%
Voyages d'études	7'118.08	3'242.68	0.00	-3'875.40	-54%
	21'949.08	10'391.58	40'000.00	-11'557.50	-53%
Info-Parking					
Frais	9'621.86	49'754.60	10'000.00	40'132.74	417%
P+R					
Publicité	23'414.87	28'025.20	60'000.00	4'610.33	20%
Amortissement s/ immobilisations propres					
Mobilier	45'732.00	31'776.50	40'370.00	-13'955.50	-31%
Informatique	6'996.55	7'000.00	150'000.00	3.45	0%
Info-Parking	44'512.00	44'512.00	43'140.00	0.00	0%
Bureaux fondation	130'000.00	135'284.45	130'000.00	5'284.45	4%
Parking Batelle	5'841.70	5'841.70	5'841.70	0.00	0%
Bike Tree	11'945.00	72'666.00	11'945.00	60'721.00	508%
	245'027.25	297'080.65	381'296.70	52'053.40	21%
Charges sur exercices antérieurs	0.00	2'338'253.11	0.00	2'338'253.11	
Total des propres charges de la Fondation	3'163'376.64	6'821'835.70	3'125'496.70	3'658'459.06	116%
Total des propres charges hors ex. antérieurs	3'163'376.64	4'483'582.59	3'125'496.70	1'320'205.95	42%

C. CHARGES D'EXPLOITATION DES PARKINGS

Commentaires par rapport aux comptes 2002

Frais généraux

- *Publics*
Exploitation du parking des Alpes sur une année complète
- *P+R*
Augmentation des abonnements P+R, par voie de conséquence la redevance aux TPG
- *Solaire*
Nouvelle couverture d'assurance

Frais de personnel

- *Publics*
Augmentation liée à l'exploitation du parking des Alpes sur une année complète
- *Tri Monnaie*
Baisse liée à la refacturation en 2003 d'une partie des frais de ce service dans le cadre de la nouvelle clé de répartition aux parkings tiers

Frais d'exploitation

- *Publics*
Exploitation du Parking des Alpes sur une année complète
- *Voie Publique*
Choix de nouveaux appareils dont on retrouve la refacturation dans les produits de cette activité

Frais d'entretien

Globalement stables avec une baisse pour les parkings publics (provision en 2002 pour le P26)

Frais financiers

Augmentation des frais financiers des parkings publics (Alpes + P48). Pour les autres activités, la baisse est liée à la baisse des taux d'intérêt

Amortissements

Harmonisation de la méthode d'amortissement pour le second œuvre et les installations techniques, qui a été ramenée à une durée de 10 ans au lieu de 20 ans pour les P+R Etoile et Sous-Moulin

FONDATION DES PARKINGS

Charges 2

COMPTE DE PROFITS ET PERTES PAR NATURE POUR 2003

	COMPTES 2002	COMPTES 2003	BUDGET 2003	ECART 03/02	Ecart 03/02
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	%
Frais généraux					
Publics	350'507.60	614'172.70	848'000.00	263'665.10	43%
Habitants	245'010.40	237'561.70	342'000.00	-7'448.70	-3%
P+R	1'159'749.46	1'272'954.05	1'586'000.00	113'204.59	9%
Macarons	80'531.35	77'665.29	155'000.00	-2'866.06	-4%
Tri-monnaie	45'245.10	6'160.00	29'000.00	-39'085.10	-634%
Contrôle du stationnement	0.00	0.00	0.00	0.00	
Solaire	0.00	22'734.40	0.00	22'734.40	100%
Voie publique	18'909.25	5'000.00	0.00	-13'909.25	-278%
	1'899'953.16	2'236'248.14	2'960'000.00	336'294.98	15%
Frais de personnel					
Publics	1'070'884.50	1'387'713.95	1'539'000.00	316'829.45	23%
Habitants	64'740.40	52'878.45	66'000.00	-11'861.95	-22%
P+R	681'365.40	569'257.50	536'000.00	-112'107.90	-20%
Macarons	152'582.90	146'267.15	278'000.00	-6'315.75	-4%
Tri-monnaie	498'703.50	296'789.15	500'000.00	-201'914.35	-68%
Contrôle du stationnement	0.00	28'984.70	0.00	28'984.70	100%
Voie publique	201'837.35	193'600.45	200'000.00	-8'236.90	-4%
	2'670'114.05	2'675'491.35	3'117'000.00	5'377.30	0%
Frais d'exploitation					
Publics	750'296.15	832'148.70	663'000.00	81'852.55	10%
Habitants	238'097.15	259'273.80	262'000.00	21'176.65	8%
P+R	299'566.35	270'985.90	332'000.00	-28'580.45	-11%
Macarons	0.00	0.00	0.00	0.00	
Tri-monnaie	2'609.00	62'386.80	0.00	59'777.80	96%
Contrôle du stationnement	0.00	3'055.20	0.00	3'055.20	100%
Voie publique	15'940.90	179'481.80	0.00	163'540.90	91%
Solaire	4'940.00	0.00	0.00	-4'940.00	
	1'311'449.55	1'607'332.20	1'257'000.00	295'882.65	18%
Frais d'entretien					
Publics	363'162.60	283'825.95	290'000.00	-79'336.65	-28%
Habitants	79'865.00	95'614.40	94'000.00	15'749.40	16%
P+R	178'543.35	238'247.50	186'000.00	59'704.15	25%
Solaire	0.00	16'370.25	0.00	16'370.25	100%
Contrôle du stationnement	0.00	0.00	0.00	0.00	
Voie publique	1'247.80	0.00	0.00	-1'247.80	
Bypass/Bar Expresso	836.40	4'397.00	0.00	3'560.60	81%
	623'655.15	638'455.10	570'000.00	14'799.95	2%
Frais financiers					
Publics	1'003'096.25	1'268'684.25	1'614'000.00	265'588.00	21%
Habitants	696'445.30	622'979.75	696'000.00	-73'465.55	-12%
P+R	1'048'697.30	1'028'045.70	1'177'000.00	-20'651.60	-2%
	2'748'238.85	2'919'709.70	3'487'000.00	171'470.85	6%
Provision pour risques					
Provision sur Bypass	2'700'000.00	0.00	0.00	-2'700'000.00	
Amortissement s/ immobilisations parkings					
Publics	2'079'199.25	2'237'085.00	2'274'000.00	157'885.75	7%
Habitants	684'539.80	720'172.50	645'000.00	35'632.70	5%
P+R	978'986.90	1'393'631.10	612'000.00	414'644.20	30%
Solaire	92'463.95	85'750.00	0.00	-6'713.95	-8%
Dancing Bypass/Bar	300'000.00	309'000.00	0.00	9'000.00	3%
Macarons	11'150.00	3'560.00	4'000.00	-7'590.00	-213%
Contrôle du stationnement	0.00	0.00	0.00	0.00	
Tri-monnaie matériel et véhicule	19'334.00	8'840.00	9'000.00	-10'494.00	-119%
	4'165'673.90	4'758'038.60	3'544'000.00	592'364.70	12%
Total des charges d'exploitation des parkings	16'119'084.66	14'835'275.09	14'935'000.00	-1'283'809.57	-9%
Total charges d'exploitation hors Bypass	13'419'084.66	14'835'275.09	14'935'000.00	1'416'190.43	10%

D. RESULTAT

Commentaires par rapport aux comptes 2002

Résultat

- Les produits d'exploitation 2003 sont globalement en hausse de 12 % par rapport à 2002.
- Les charges d'exploitation 2003, **hors charges sur exercices antérieurs de CHF 2'338'253,11** sont de CHF 19'318'857,68. **Si l'on ne tient pas compte en 2002 de la provision Bypass de CHF 2'700'000**, les charges 2002 seraient de CHF 16'582'461,30. Ce qui précède traduit donc une hausse des charges d'exploitation de 16% en 2003, par rapport à 2002.
- Le résultat net, après utilisation de la réserve macarons et **avant charges sur exercices antérieurs**, est de CHF 1'078'008,05. Il est à comparer à un budget de CHF 327'087,30 et à un résultat 2002 **hors provision Bypass** de CHF 1'353'580,51. Si l'on tient compte du fait qu'en 2003 contrairement à 2002, la TVA a été traitée de manière conforme à ce qui a été décidé avec l'Administration Fédérale des Contributions, on constate que les résultats nets 2002 et 2003 sont comparables.
- Le résultat net, après utilisation de la réserve macarons et après charges sur exercices antérieurs, ressort finalement à CHF -1'260'245,06.

Utilisation de la réserve macarons

Compte tenu des nouveaux parkings P+R, les frais financiers et amortissements "habitants et P+R" en 2003 sont supérieurs au bénéfice macarons pour un montant de CHF 62'979,49.

FONDATION DES PARKINGS
COMPTE DE PROFITS ET PERTES PAR NATURE POUR 2003

RECAPITULATIF

	COMPTES	COMPTES	BUDGET	ECART	Ecart
	2002	2003	2003	03/02	03/02
	Fr.	Fr.	Fr.	%	
TOTAL DES PRODUITS	18'212'387.01	20'333'886.24	18'797'000.00	2'121'499.23	12%
TOTAL DES CHARGES	19'282'461.30	21'857'110.79	18'060'496.70	2'374'649.49	12%
RESULTAT BRUT DES ACTIVITES DE LA FONDATION	-1'070'074.29	-1'323'224.55	736'503.30	-253'150.26	-24%
Bénéfice macarons	3'885'014.50	3'701'849.56	3'539'306.00	1'835.06	0%
Frais financiers et Amortiss "Habitants" et P+R	-3'408'669.30	-3'764'829.05	-3'129'890.00	-356'159.75	-10%
Affectation à / Utilisation de la réserve macarons	276'345.20	-62'979.49	409'416.00	-339'324.69	-123%
RESULTAT NET APRES AFFECTATION A LA RESERVE	-1'346'419.49	-1'260'245.06	327'087.30	86'174.43	6%

A titre indicatif, hors Bypass et charges sur exercices antérieurs :

Charges Bypass ou charges sur exercices antérieurs	-2'700'000.00	-2'338'253.11			
Résultat net après affectation/utilisation de la réserve macarons et avant Bypass et charges sur exercices antérieurs	1'353'580.51	1'078'008.05	327'087.30	-275'572.46	-20%

E. FINANCEMENT

Commentaires par rapport aux comptes 2002

Exploitation

L'exercice 2003 se termine par un excédent de charges de CHF 1'260'245,06, auquel s'ajoute les amortissements comptables de la Fondation. Déduction faite des frais de rachat d'actions et de l'utilisation de la réserve macarons, le cash-flow d'exploitation est de CHF 3'438'243,05.

Activités d'Investissements

Les plus gros investissements ont porté en 2003 sur le P+R de Genève Plage et l'agrandissement des bureaux de la Fondation.

Financements

Augmentation des dettes à long terme par déblocage d'un complément de CHF 10'000'000.- sur la ligne de crédit initiale, contractée auprès de la Banque Migros, pour financer la construction de Genève-Plage.

FINANCEMENT

EXPLOITATION	2002	2003
	Fr.	Fr.
Résultat d'exploitation	-1'346'419.49	-1'260'245.06
Amortissements comptables	4'629'225.90	5'208'967.60
Achat d'actions Plainpalais	0.00	-447'500.00
Provisions Bypass	2'700'000.00	0.00
Affectation à / Utilisation de la réserve macarons	276'345.20	-62'979.49
Cash-Flow lié aux activités d'exploitation	6'259'151.61	3'438'243.05
ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS		
Parkings publics		
P 26	-193'038.60	0.00
P 48	-1'238'064.15	-10'083.70
P 48 - refacturation Aéroport/TPG/DAEL	2'977'339.65	0.00
P49	-111'320.00	0.00
P Alpes	-13'000'000.00	-193'301.45
Parkings Habitants		
Prieuré	-189'567.30	-159'981.40
Parkings P+R		
P+R Moillesullaz	-257'831.60	-179'156.10
P+R Etoile	127'000.00	
P+R Etoile - mat. technique	-150'000.75	-88'106.10
P+R Sous-Moulin	-1'938'306.10	-76'203.30
P + R Bachel		-32'500.00
Etoile - Bar expresso	-45'700.00	
Bureaux de la fondation (Etoile)		
Bureaux de la fondation (Etoile)	-48'564.95	-526'739.05
Nouveaux locaux	-364'670.95	
Mobilier	0.00	-43'046.50
Solaire "Etoile"		
Solaire "Etoile"	-339'267.45	0.00
.j. subvention	244'000.00	83'200.00
Dancing "Bypass"	-5'017'700.56	131'225.46
P+R études et chantiers		
Etude P+R Palettes	-16'840.00	-422.00
P+R Genève-plage	-16'907'885.10	-12'284'164.01
P+R Sécheron	-91'230.70	-2'759.65
P+R Sécheron - refacturation DAEL	91'231.45	0.00
P 47		-84'189.65
Contrôle du Stationnement		-68'694.30
Total intermédiaire à reporter	-36'480'417.11	-13'466'227.45
Autres immobilisations		
Info parking	-2'240.00	2'240.00
P OMC	-36'919.40	36'819.40
Centre de contrôle	0.00	-88'779.60
Contrôle du Stationnement	0.00	-6'061.10
Informatique de gestion	-27'996.55	-372'561.55
Garanties divers chantiers	-97'134.00	-27'434.75
Retenues de garantie s/ chantier en cours		
Variation retenues de garanties s/ chantiers en cours	1'108'299.00	97'134.00
	-35'536'408.06	-13'824'871.05
Désinvestissement de l'exercice		
Remboursement créance chirographaire Cornavin	225'550.00	0.00
Cash-Flow lié aux activités d'investissements	-35'310'858.06	-13'824'871.05
Financements		
+ Augmentation de l'emprunt long terme "Sous Moulin"	5'000'000.00	0.00
Emprunt à long terme P+R Genève-Plage	0.00	10'000'000.00
+ Crédit de construction P+R "Genève Plage"	16'600'473.95	-4'779'020.75
Emprunt BCG - P Alpes	13'000'000.00	0.00
Augmentation dettes à long terme	34'600'473.95	5'226'979.25
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET	5'548'767.50	-5'159'648.75
Diminution / Augmentation des actifs réalisables	-3'992'487.05	2'229'290.25
Diminution / Augmentation des dettes à court terme	-795'121.39	4'249'940.70
Variation des liquidités	761'159.06	1'319'582.20
Soit :		
Liquidités au 1er janvier	7'758'482.70	8'519'641.76
Liquidités au 31 décembre	8'519'641.76	9'839'223.96
VARIATION DES LIQUIDITES	761'159.06	1'319'582.20

B I L A N

DE LA FONDATION DES PARKINGS

AU 31.12.2003

FONDATION DES PARKINGS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

ACTIF	2002	2003
	Fr.	Fr.
ACTIF CIRCULANT		
<i>Liquidités</i>		
Départ. finances	330'496.40	332'561.95
BCG	3'741'573.45	6'163'292.15
COOP	924'836.85	69'008.10
BANQUE MIGROS	2'006'869.90	2'362'949.95
CCP	1'430'377.66	795'873.26
Caisses	85'487.50	115'538.55
	8'519'641.76	9'839'223.96
<i>Réalisable</i>		
Débiteurs	732'752.65	532'991.75
Débiteurs pour participation au P48	2'712'132.00	1'694'987.90
Actifs transitoires et autres créances	1'969'447.95	1'718'549.29
AFC, c/c TVA	746'758.40	0.00
Dépôts de garantie	27'961.35	11'780.00
impôt anticipé à récupérer	208'300.35	209'753.51
	6'397'352.70	4'168'062.45
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	14'916'994.46	14'007'286.41
ACTIF IMMOBILISE		
<i>Immobilisations corporelles</i>		
P Publics	39'469'869.75	39'821'340.50
P Habitants	25'514'767.50	24'954'576.40
P P + R	29'941'840.60	29'003'575.00
Bureaux de la fondation (Étoile)	1'458'500.00	2'351'870.00
Parkings Tiers	5'841.70	
Investissement P Etat	132'339.00	20'421.00
P48 - Participation aux investissements	2'385'170.60	
Contrôle du Stationnement	0.00	6'061.10
Solaire "Étoile"	1'282'400.00	1'113'450.00
Dancing "Bypass"	2'700'000.00	2'400'000.00
Bar Expresso		27'000.00
Chantier Genève-Plage	34'817'186.44	47'134'574.15
P+R études et chantiers	1'296'316.15	739'817.70
Autres immobilisations	553'187.00	378'374.00
Informatique de gestion financière	21'000.00	386'561.55
Véhicules	26'806.25	14'732.50
	139'605'224.99	148'352'353.90
<i>Immobilisations financières</i>		
P Comavin SA		
- Titres	4'511'000.00	4'511'000.00
- Créance chirographaire	2'255'500.00	2'255'500.00
P Plainpalais SA		
- Titres	1'900'000.00	2'187'500.00
- Créance chirographaire	1'800'000.00	1'960'000.00
Prêt à long terme		
Prêt Bypass pour installations mobiles	3'799'060.40	1'135'750.00
Autres Prêt Bypass		2'532'084.94
Musée de l'Automobile		
Titres	1.00	1.00
	14'265'561.40	14'581'835.94
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	153'870'786.39	162'934'189.84
TOTAL ACTIF	168'787'780.85	176'941'476.25

Actif mis en gage = CHF 46'940'776,40

COMPTES 2003
BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

PASSIF	2002	2003
	Fr.	Fr.
FONDS ETRANGERS		
DETTES A COURT TERME		
Avances clients et produits reçus d'avance	1'123'752.15	912'415.65
Frais généraux et fournisseurs à payer	3'314'843.65	4'865'910.30
AFC, c/c TVA	0.00	137'860.68
Retenues de garantie à payer	1'746'673.00	1'300'734.15
Bypass - Factures fournisseurs à payer	801'054.45	620'000.00
Exploitation P Etat	350'817.07	1'416'930.89
Restitution aux Parkings Tiers	67'873.25	107'636.94
Dépôts locataires, divers	264'405.80	246'760.00
Provision sur exercices antérieurs	350'000.00	2'688'253.11
Indemnités travaux Prieuré	27'141.65	0.00
	8'046'561.02	12'296'501.72
DETTES A LONG TERME		
<i>Dettes long terme rémunérées</i>		
Crédits de construction		
P Genève-Plage Crédit construction	4'773'020.75	0.00
Emprunts bancaires		
Emprunt COOP (ex B.C.G.) Etoile	15'000'000.00	15'000'000.00
Emprunt COOP - P Sous-Moulin	10'000'000.00	10'000'000.00
Emprunt Migros - Genève-Plage	25'000'000.00	35'000'000.00
Emprunt B.C.G.	53'000'000.00	53'000'000.00
	107'773'020.75	113'000'000.00
<i>Dettes long terme non rémunérées</i>		
Part Ville Genève	3'000'000.00	3'000'000.00
Part BCG	1'000'000.00	1'000'000.00
	4'000'000.00	4'000'000.00
Provision pour Bypass	2'700'000.00	2'700'000.00
TOTAL DES FONDS ETRANGERS	122'519'581.77	131'996'501.72
FONDS PROPRES		
<i>Fonds statutaires</i>	42'554'671.35	41'208'251.86
Capital et réserves		
Capital	100'000.00	100'000.00
Fonds réserve générale	2'000'000.00	2'000'000.00
Réserve macarons	2'959'947.22	2'896'967.73
Excédent des charges de l'exercice	-1'348'419.49	-1'260'245.06
	3'713'527.73	3'736'722.67
TOTAL DES FONDS PROPRES	46'268'199.08	44'944'974.53
TOTAL PASSIF	168'787'780.85	176'941'476.25

ANNEXES AUX COMPTES

DE LA FONDATION DES PARKINGS

AU 31.12.2003

FONDATION DES PARKINGS

RESULTAT DES PARKINGS "PUBLICS" POUR 2003

Nombre de places	Alpes 350	Gare Eaux-Vives 80	P 49 1300	P 48	P 26 1050	St-Antoine 500	Courdriers 125	Total
PRODUITS								
Abonnements	1'142'080.05	105'000.00	90'180.00	0.00	301'065.80	418'058.85	0.00	2'057'384.70
Parcage horaire	426'981.30	52'642.26	114'373.40	8'000.00	95'1063.31	17'08'488.13	33'091.64	3'294'610.04
Dépôts, locaux	36'000.00	0.00	0.00	0.00	310'305.55	45'000.00	0.00	391'305.55
Station essence,lavage,mécano	577'753.65	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	577'753.65
Redevances tiers / publicité	0.00	0.00	0.00	189'000.00	25'715.75	17'495.30	0.00	232'211.05
Divers	316.00	278.90	0.00	0.00	2'024.50	10'236.10	0.00	12'855.50
TOTAL DES PRODUITS	2'183'101.00	158'921.16	204'553.40	197'000.00	1'590'174.91	2'199'278.38	33'091.64	6'566'120.49
CHARGES								
Frais généraux	337'588.80	247.35	36'264.00	17'444.25	125'090.05	85'998.90	529.35	614'172.70
Tri monnaie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais de personnel	653'730.55	7'458.55	45'849.45	0.00	231'365.45	440'673.75	8'636.20	1'387'713.95
Frais d'exploitation	278'105.05	1'052.60	26'835.30	7'981.70	249'371.05	264'133.20	4'669.80	832'148.70
Frais d'entretien	408'13.55	7'737.70	73'839.40	5'121.95	67'823.55	81'356.85	7'132.95	283'825.95
TOTAL DES CHARGES	1'310'247.95	16'496.20	182'788.15	30'547.90	674'650.10	882'162.70	20'968.30	3'117'861.30
RESULTAT D'EXPLOITATION	872'853.05	142'424.96	217'655.25	166'452.10	915'524.81	1'317'115.68	12'123.34	3'448'259.19
Frais financiers	382'200.00	0.00	71'886.35	84'000.00	204'136.05	526'461.85	0.00	1'268'684.25
Amortissements comptables	258'901.45	0.00	453'229.25	119'054.30	519'900.00	890'000.00	0.00	2'237'085.00
BENEFICE NET	231'751.60	142'424.96	-503'350.35	-36'602.20	195'488.76	-99'346.17	12'123.34	581'788.66
PERTE NETTE								-639'298.72
								-57'510.06

FONDATION DES PARKINGS

RESULTAT DES PARKINGS "HABITANTS" POUR 2003

	Prieuré	Tilleuls	Vieux-Moulin	Gd-Communes	Encyclopédie	Total
Nombre de places	560	412	200	300	26	
Nombres d'abonnements	524	406	160	223		
PRODUITS						
Abonnements	1'220'909.00	764'357.60	264'110.00	282'173.80	0.00	2'531'550.40
Parcage horaire	0.00	0.00	0.00	0.00	13'215.45	13'215.45
Dépôts	87'80.80	0.00	23'030.60	0.00	0.00	31'811.40
Redevances tiers / publicité	913.66	0.00	0.00	4'541.35	0.00	5'455.00
Divers	50'187.46	5'783.55	6'189.10	5'138.20	0.00	67'298.30
TOTAL DES PRODUITS	1'280'790.90	770'141.15	283'329.70	291'853.35	13'215.45	2'649'330.55
CHARGES						
Frais généraux	134'888.85	21'746.65	20'227.50	10'568.85	129.85	187'561.70
Gestion	50'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	50'000.00
Tri-monnaie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais de personnel	14'524.55	14'524.55	8'912.20	9'421.35	5'495.80	52'878.45
Frais d'exploitation	104'785.20	75'099.15	51'841.30	27'548.15	0.00	259'273.80
Frais d'entretien	43'685.05	20'259.30	14'836.25	16'833.80	0.00	95'614.40
TOTAL DES CHARGES	347'883.65	131'629.65	95'817.25	64'372.15	5'625.65	645'328.35
RESULTAT D'EXPLOITATION	932'907.25	638'511.50	197'512.45	227'481.20	7'589.80	2'004'002.20
Frais financiers	285'431.05	199'167.45	96'095.15	42'286.10	0.00	622'979.75
Amortissements comptables	328'600.00	258'272.50	133'300.00	0.00	0.00	720'172.50
BENEFICE NET	318'876.20	181'071.55		185'195.10	7'589.80	692'732.65
PERTE NETTE			-31'882.70			-31'882.70
						660'849.95

FONDATION DES PARKINGS

RESULTAT DES PARKINGS P+R POUR 2003

Nbrs de places Nbrs d'abonnements P+R	Etoile 560 379	Bachel 1 (TPQ) 55 41	Bachel 2 (ext.) 85 100	Les Moutilles 100 40	Moulinseulz 380 351	Baloeont 100 94	Puis-Bois 240 1	Caligny 240 1	Berneck 80 58	Veyrier 50 13	Cd-Sacronex 50 27	Fontenex 25 25	C-Ador	Total
PRODUITS														
Abonnements	356164.10	708107.50	47860.15	108119.10	407243.25	107431.80	85380.40	0.00	73021.20	13351.75	17340.20	28323.75	107840.40	2195807.70
Parcour haitaire	103407.61	0.00	39453.22	0.00	13148.08	0.00	2118.80	0.00	11896.60	0.00	0.00	4131.30	0.00	336554.25
Dépôts / Surface	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Redevances tiers / publicité	0.00	0.00	0.00	0.00	33382.50	0.00	30700.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	63367.50
Divers	520.25	5748.75	27.85	0.00	111.50	0.00	4541.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	11108.00
TOTAL DES PRODUITS	470991.96	877454.69	47866.00	148572.32	125032.99	453386.33	127140.65	0.00	84716.00	13351.75	17340.20	32355.05	107840.40	2607390.05
CHARGES														
Frais généraux	275851.90	317203.45	317452.45	88765.20	31582.75	70557.30	3557.65	105.90	48731.40	16680.70	19500.15	10121.10	60501.25	1272954.05
Taxe de personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais de personnel	153341.15	216779.70	3723.50	19909.60	3957.95	8394.35	6368.35	0.00	11266.50	1100.30	2302.60	7762.00	8481.75	569257.50
Frais d'exploitation	74164.75	96043.45	3157.95	110.05	92684.90	0.00	4390.90	0.00	59.15	0.00	63.35	0.00	0.00	270865.90
Frais d'entretien	58941.80	129753.65	0.00	3080.00	25373.35	0.00	8657.10	0.00	7951.60	0.00	0.00	3510.00	0.00	230747.50
TOTAL DES CHARGES	562309.90	759780.25	36333.90	111835.85	35922.10	78951.65	23399.00	105.90	68098.05	19781.00	21866.10	30393.10	60983.00	2351444.95
RESULTAT D'EXPLOITATION	-92217.64	117674.44	9554.10	34736.47	89519.80	28480.15	98171.65	-106.90	16708.95	-5929.25	-3925.90	2581.95	38857.40	286458.10
Frais financiers	386798.60	589651.10	0.00	0.00	42285.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1028045.70
Amortissements comptables	484363.90	718496.10	0.00	36350.00	7715.00	147706.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1383831.10
BENEFICE NET	-953380.14	-1199782.76	9554.10	-613.53	81795.80	28480.15	98171.65	-106.90	16708.95	-5829.25	-3925.90	2581.95	38857.40	276130.00
PERTE NETTE	-953380.14	-1199782.76	-613.53	-367709.22	-367709.22	-367709.22	-367709.22	-106.90	-106.90	-5829.25	-3925.90	-3925.90	-3925.90	-2441347.70
														-2166217.70

FONDATION DES PARKINGS

RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES POUR 2003

	Macarons	Tri-monnaie	Voie publique	Service Stationnement
PRODUITS				
Recettes	3'883'205.00	0.00	7'797'448.33	0.00
Recettes tri monnaie	0.00	580'191.95	0.00	0.00
Parcage horaire	0.00	0.00	0.00	0.00
Redevances tiers / publicité	0.00	0.00	550'378.60	0.00
Divers	46'137.00	0.00	2'653.95	0.00
TOTAL DES PRODUITS	3'929'342.00	580'191.95	8'350'480.88	0.00
CHARGES				
Frais généraux	77'685.29	6'160.00	5'000.00	0.00
Tri-monnaie / Gestion	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais de personnel	146'267.15	296'789.15	193'600.45	28'984.70
Frais d'exploitation	0.00	62'386.80	179'481.80	3'055.20
Frais d'entretien	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES CHARGES	223'932.44	365'335.95	378'082.25	32'039.90
RESULTAT D'EXPLOITATION	3'705'409.56	214'856.00	7'972'398.63	-32'039.90
Frais financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
Amortissements comptables	3'560.00	8'840.00	0.00	0.00
Restitution DJPT	0.00	0.00	7'797'448.25	0.00
BENEFICE NET	3'701'849.56	206'016.00	174'950.38	-32'039.90
PERTE NETTE				

FONDATION DES PARKINGS

RESULTAT D'EXPLOITATIONS DIVERSES POUR 2003

	Solaire	Bypass	Bar Expresso	Total
PRODUITS				
Produits	124'856.10	0.00	0.00	124'856.10
Loyer	0.00	242'032.20	9'810.00	251'842.20
Redevances tiers / publicité	0.00	0.00	0.00	0.00
Divers (charges)	0.00	23'917.80	3'695.55	27'613.35
TOTAL DES PRODUITS	124'856.10	265'950.00	13'505.55	404'311.65
CHARGES				
Frais généraux	22'734.40	0.00	0.00	22'734.40
Tri-monale	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais de personnel	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais d'exploitation	0.00	0.00	4'397.00	4'397.00
Frais d'entretien	16'370.25	0.00	0.00	16'370.25
TOTAL DES CHARGES	39'104.65	0.00	4'397.00	43'501.65
RESULTAT D'EXPLOITATION	85'751.45	265'950.00	9'108.55	360'810.00
Amortissements comptables	85'750.00	300'000.00	9'000.00	394'750.00
BENEFICE NET	1.45		108.55	110.00
PERTE NETTE		-34'050.00		-34'050.00
				-33'940.00

ANNEXE 2

NOMBRE DE MACARONS DELIVRES AU :

SECTEURS	Misc. en service	2 janvier 2003			2 février 2003			2 mars 2003			2 avril 2003		
		Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total
D Eau-Vives	01.11.1998	2'329	271	2'600	2'328	266	2'594	2'307	262	2'569	2'320	270	2'590
E Tranchées-Rive	01.07.1999	891	205	1'096	895	209	1'104	896	210	1'106	920	217	1'137
EB Cité		717	176	893	728	174	902	727	172	899	725	174	899
				1'989			2'006			2'005			2'036
F Florissant	01.06.2000	1'599	147	1'746	1'601	151	1'752	1'596	152	1'748	1'606	151	1'757
G Champel	01.12.2000	2'040	204	2'244	2'012	200	2'212	1'981	196	2'177	1'998	195	2'193
H Cluse	01.07.2000	2'439	118	2'557	2'446	122	2'568	2'437	121	2'558	2'450	127	2'577
Hc Bastions		18	1	19	16	1	17	17	1	18	18	1	19
				2'576			2'585			2'576			2'596
I Jonction	01.03.2000	2'198	136	2'334	2'218	137	2'355	2'237	137	2'374	2'125	124	2'249
IC Bastions		56	9	65	54	9	63	54	9	63	52	9	61
				2'399			2'418			2'437			2'310
J St-Jean	01.07.2001	1'905	82	1'987	1'923	82	2'005	1'935	81	2'016	1'952	85	2'037
JA St-Gervais		7	2	9	9	2	11	9	2	11	12	2	14
				1'996			2'016			2'027			2'051
K Grand-Pré	01.11.1999	2'010	114	2'124	2'001	112	2'113	1'997	111	2'108	1'987	110	2'097
KA St-Gervais		118	13	131	118	13	131	118	14	132	117	14	131
				2'255			2'244			2'240			2'228
L Pâquis	01.01.1999	1'732	200	1'932	1'654	193	1'847	1'621	190	1'811	1'596	190	1'786
LA St-Gervais		62	16	78	63	16	79	65	13	78	66	13	79
				2'010			1'926			1'889			1'865
M Nations	01.04.2002	575	10	585	586	10	596	589	10	599	602	10	612
N Sécheron	01.01.2002	169	15	184	145	11	156	143	12	155	147	12	159
TOTAUX				20'584			20'505			20'422			20'397
B Cité	15.05.1999	155	35	190	159	37	196	161	37	198	160	37	197
BB		425	163	588	427	161	588	424	158	582	429	166	595
TOTAUX				778			784			780			792

NOMBRE DE MACARONS DELIVRES AU :

SECTEURS	Misc en service	2 mai 2003			2 juin 2003			2 juillet 2003			2 août 2003		
		Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total
D Eau-Vives	01.11.1998	2'349	273	2'622	2'352	272	2'624	2'368	280	2'648	2'361	282	2'643
E Tranchées-Rive	01.07.1998	923	221	1'144	934	227	1'161	926	228	1'154	920	225	1'145
EB Cité		746	173	2'063	762	175	2'098	755	172	2'081	751	166	2'062
F Florissant	01.06.2000	1'613	153	1'766	1'582	152	1'734	1'572	154	1'726	1'537	152	1'689
G Champel	01.12.2000	2'002	194	2'196	2'023	180	2'203	2'014	196	2'210	2'032	182	2'214
H Cluse	01.07.2000	2'482	128	2'610	2'508	132	2'640	2'522	135	2'657	2'439	134	2'573
Hc Bastions		20	1	2'631	19	1	2'660	18	1	2'676	16	2	2'591
I Jonction	01.03.2000	2'146	126	2'272	2'166	132	2'298	2'175	136	2'311	2'185	135	2'320
IC Bastions		49	8	2'329	51	8	2'357	51	8	2'370	50	8	2'378
J St-Jean	01.07.2001	1'957	57	2'014	1'977	86	2'063	1'992	87	2'079	1'863	85	1'948
JA St-Gervais		13	2	2'029	13	2	2'078	14	3	2'096	15	4	1'967
K Grand-Pré		2'000	110	2'110	2'026	110	2'136	2'028	111	2'139	2'030	110	2'140
KA St-Gervais		118	15	2'243	114	14	2'264	116	14	2'269	117	14	2'271
L Pâquis	01.01.1999	1'605	187	1'792	1'623	189	1'812	1'618	189	1'807	1'628	188	1'816
LA St-Gervais		62	13	1'867	64	15	1'891	63	15	1'885	63	15	1'894
M Nations	01.04.2002	565	10	575	563	9	572	554	9	563	549	6	555
N Sécheron	01.01.2002	153	12	165	157	12	169	156	13	169	157	13	170
TOTAUX				20'486			20'650			20'693			20'434
B Cité	15.06.1999	160	40	200	159	41	200	163	39	202	160	39	199
BB		445	171	616	435	170	605	442	173	615	437	163	600
TOTAUX				816			805			817			799

NOMBRE DE MACARONS DELIVRES AU :

SECTEURS	Mise en service	2 septembre 2003			2 octobre 2003			2 novembre 2003			2 décembre 2003		
		Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total
D Eau-Vives	01.11.1998	2'364	291	2'655	2'381	292	2'673	2'372	291	2'663	2'314	284	2'598
E Tranchées-Rive	01.07.1999	926	228	1'154	952	231	1'183	968	228	1'196	981	230	1'211
EB Cité		751	162	913	755	167	922	753	167	920	750	171	921
				2'067			2'105			2'116			2'132
F Florissant	01.06.2000	1'550	151	1'701	1'563	144	1'707	1'576	139	1'715	1'568	142	1'710
G Champel	01.12.2000	2'036	196	2'232	2'064	205	2'269	2'072	197	2'269	2'020	196	2'216
H Cluse	01.07.2000	2'430	135	2'565	2'456	140	2'596	2'444	138	2'582	2'423	138	2'561
Hc Bastions		16	2	18	17	2	19	17	1	18	16	1	17
				2'583			2'615			2'600			2'578
I Jonction	01.03.2000	2'174	137	2'311	2'202	143	2'345	2'230	141	2'371	2'234	146	2'380
IC Bastions		46	7	53	45	8	53	45	8	53	46	9	55
				2'364			2'398			2'424			2'435
J St-Jean	01.07.2001	1'879	86	1'965	1'943	99	2'042	1'957	102	2'059	1'987	106	2'093
JA St-Gervais		17	4	21	19	4	23	21	4	25	24	4	28
				1'986			2'065			2'084			2'121
K Grand-Pré	01.11.1999	2'045	113	2'158	2'089	114	2'203	2'098	116	2'214	2'059	111	2'170
KA St-Gervais		121	14	135	126	14	140	123	13	136	119	14	133
				2'293			2'343			2'350			2'303
L Pâquis	01.01.1999	1'633	190	1'823	1'636	188	1'824	1'641	191	1'832	1'635	191	1'826
LA St-Gervais		62	15	77	65	16	81	66	16	82	68	17	85
				1'900			1'905			1'914			1'911
M Nations	01.04.2002	552	6	558	579	9	588	601	11	612	613	11	624
N Sécheron	01.01.2002	156	13	169	158	14	172	162	14	176	163	14	177
TOTALUX				20'508			20'840			20'923			20'805
B Cité	16.06.1998	157	40	197	172	41	213	159	41	200	158	39	197
BB		439	163	602	458	171	629	438	172	610	435	173	608
TOTALUX				799			842			810			805